

REPUBLIQUE FRANCAISE
DEMANDE D'AUTORISATION D'OUVRIR UN DEBIT TEMPORAIRE

Mairie de Vouillé
3 Place François Albert
86190 VOUILLÉ

Monsieur Le Maire,

Je soussigné(e) (1) : ☒ M. ☐ Mme

Nom :

Prénoms :

Profession ou qualité :

Adresse :

Association :

N° agrément DDJS pour les associations sportives :

Ai l'honneur de solliciter, conformément aux articles L.3334-2 et L. 3352-5 du Code de la santé publique,
l'autorisation d'ouvrir un débit temporaire de boissons de (2)

☒ catégorie 3 ☐ catégorie 4 (3)

Lieu : SALLE POLYVALENTE

Du : 25/10/25 à 20 heure(s) 00 au : 26/10/25 à 2 heure(s) 00
et Du : à heure(s) au : à heure(s) ...

A l'occasion de (4) : soirée halloween moules frites

Fait à : VOUILLE

Le : 22/10/2025

Signature, 

ARRETE DU MAIRE N° 2025/143

Le Maire de Vouillé

Vu la demande ci-dessus,

Vu l'arrêté de M. Le Préfet, sur la police des lieux publics, pris en application de l'art. L 3335-1 du Code de la Santé Publique,

Vu les articles L.2212-1, L.2212-2, L.2214-4 et L.2542-8 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu les articles L.3331-1, L.3332-3, L.3334-2, L.3334-2 et L.3352-5 du Code de la Santé Publique,

ARRÊTE :

est autorisé(e) à ouvrir un débit exceptionnel et temporaire de boissons de catégorie :

du : 25/10/2025 à heure(s) 00 au : 26/10/2025 à heure(s) 00

du : à heure(s) au : à heure(s) ...

à (5) : Salle polyvalente, rue de Braunbach, 86190 VOUILLÉ

Copie de cette présente autorisation sera adressée à la gendarmerie.

La présente autorisation devra être présentée, sur leur demande, aux agents de l'autorité
L'adjoint

En mairie, le : 23/10/2025

Le Maire



(1) Patronyme, prénoms, profession ou qualité et adresse du demandeur

(2) Indiquer la catégorie, le lieu et heures

(3) Pour la Guadeloupe, la Guyane et la Martinique uniquement

(4) Indiquer le motif : foire, vente de charité, fête, etc...

(5) Indiquer le lieu envisagé de l'ouverture du débit

Exemplaire destiné ☐ au demandeur ☐ à la gendarmerie ☐ à la préfecture ☐ à la mairie